

# Le dossier de l'épreuve facultative d'Histoire des arts

## Dans les programmes :

L'épreuve prend appui sur un dossier préparé par le candidat à partir de son journal de bord et visant à refléter son appropriation personnelle du programme.

## **Le dossier**

Le dossier ne dépasse pas **vingt pages numérotées**, annexes comprises ; il débute par une **introduction** et s'achève sur une **table des matières**. Il contient :

- la **présentation et l'analyse de trois ou quatre œuvres**, monuments, édifices ou sites patrimoniaux, au choix du candidat et de préférence tirés de son patrimoine de proximité, chaque œuvre, monument, édifice ou site présent dans le dossier étant relié à une des questions du programme limitatif publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ; les deux questions du programme doivent être présentes dans le dossier, sans qu'il soit obligatoire que ce soit à parts égales ;  
→ une partie par entrée du programme (dans chaque partie : une œuvre principale et plusieurs œuvres satellites)
- un **commentaire** du candidat, qui n'excédera pas deux pages, sur le bénéfice tiré de sa participation aux enquêtes, rencontres ou visites faites en terminale.

Dans ce dossier, le candidat met en valeur sa réflexion personnelle et la documentation réunie dans son journal de bord. Il illustre sa présentation de documents iconographiques, de citations de textes, d'éléments recueillis lors de voyages, de visites, d'enquêtes, etc. Cette documentation est intégrée à la rédaction selon une forme et une mise en pages laissées à l'initiative du candidat.

Celui-ci peut joindre au dossier des documents sonores ou séquences audiovisuelles sous la forme d'un CD, d'un cédérom, d'un DVD ou d'une clé USB ; en ce cas, le contenu du support joint est précisément listé dans le dossier. **La présentation du dossier est soignée.** Chaque document ou citation est identifié et comporte la mention claire de sa source.

Le dossier est visé par le professeur coordonnateur de l'équipe enseignant l'histoire des arts. Il est précédé d'une fiche pédagogique, qui décrit le travail de la classe terminale, commune à tous les candidats d'une même classe, établie et visée par le professeur coordonnateur de l'équipe chargée de l'enseignement. Cette fiche mentionne la nature et le contenu des séances de travail de la classe, les rencontres, les visites, les recherches et les activités communes, les partenariats noués avec les institutions, structures ou lieux culturels ou patrimoniaux.

Au moins huit jours avant l'épreuve, le dossier est mis à la disposition du jury qui l'évalue durant cette période.

## Conseils de méthode :

### **A. L'organisation du travail :**

- Il vous faut absolument **enregistrer votre travail sur deux supports**, pour ne pas perdre tout ce que vous avez fait. Par exemple, à chaque fois que vous modifiez votre dossier, enregistrez sur clef USB et envoyez-vous le dossier sur votre boîte mail.

- Attention au choix des sujets : un sujet qui vous passionne est évidemment préférable, mais l'essentiel est de le **problématiser**, non d'en faire un simple éloge.

### **B. La bibliographie/ sitographie :**

Elle est absolument **indispensable**, comme dans tout travail de recherche : vous devez citer vos sources.

ATTENTION :

- Ne pas confondre **bibliographie** (livres, revues, journaux, etc.) et **sitographie** (sites internet). Il faut présenter de préférence une bibliographie et des références variées.
- **Méfiez-vous** de l'origine des sites sur lesquels vous récupérez des idées, parfois vous trouvez des vraies bêtises ! à confirmer donc en faisant des recherches sur des ouvrages spécialisés...

### **C. Le choix des références présentées :**

Dans le cadre d'un travail qui croise **arts et lettres**, le fait d'analyser des jeux vidéos, des séries télé ou des publicités ne doit pas être considéré comme allant de soi : ce ne sont pas des formes artistiques, donc si vous tenez vraiment à les étudier, il faut avant tout **justifier votre choix**.

Différents modes d'expression artistiques (arts plastiques, musique, cinéma, littérature, etc.) doivent être convoqués.

### **D. La reproduction des images**

- Attention à proposer des **images de bonne qualité** : pour cela, quand vous récupérer une image sur internet, vérifiez bien son poids : à moins de 200 x 200, vous aurez une reproduction de mauvaise qualité.
- **Ne déformez pas les images** en les étirant dans un sens ou dans l'autre : ils faut les agrandir proportionnellement dans les deux sens (en diagonale si vous le faites avec la flèche). Il faut avoir 100% de chaque côté de l'image.
- Il faut donner la **source de l'image**, juste en dessous de celle-ci.

### **E. La mise en page :**

- **Numéroter** les pages.
- **Harmoniser** les polices, la couleur du texte, la taille des lettres (sinon on voit immédiatement que vous avez fait un copier/coller).
- Attention à la taille de vos images qui parfois font sauter des espaces aux textes.
- Pour éviter les décalages de dernière minute qui font commencer les parties en fin de page, à chaque fois que vous commencez un nouveau chapitre, insérez un « **saut de page** » qui permet en cas de modification ultérieure, de faire commencer la partie suivante sur une nouvelle page.

### **F. La présentation orale :**

- Il faut surveiller votre **montre** pendant l'oral pour pouvoir soit développer davantage une idée, ou au contraire aller à l'essentiel. Evidemment, les téléphones portables ne sont pas autorisés...
- Lors d'un travail de groupe, pensez bien à vous présenter individuellement aux examinateurs qui doivent donner une note individuelle aux candidats.
- Lors de l'oral, un peu de fantaisie est la bienvenue pour sortir les examinateurs de leur léthargie... Mais cela ne doit pas se faire au détriment du fond, bien sûr !